

**PHT FORMATION LUNEL
ZAE LUNELAND
90 RUE DE L'INDUSTRIE
34400 LUNEL**

Marseille, le 1er mars 2023

Objet : Subrogation

Madame, Monsieur,

Le financement du Congé de Formation Professionnelle demandé par **Madame HENIFI MONSOURIA** pour suivre la formation **AGENT DE TRAFFIC AERIEN** a été accepté par le Comité Territorial de l'ANFH en date du **21/02/2023**.

L'intéressé(e) a signé une convention avec votre organisme et a demandé à l'ANFH de procéder au paiement direct des frais pédagogiques acceptés pour un montant maximal de **1 890,00 €**.

Afin de me permettre d'effectuer le règlement, je vous remercie de bien vouloir établir une facture par exercice, conformément aux dispositions suivantes :

- elle doit être libellée au nom de l'agent,
- ne peut être délivrée qu'après service fait,
- peut faire l'objet de plusieurs échéances en fonction de l'avancement de la formation, en respectant la notion d'exercice,
- doit comporter les mentions obligatoires prévues par les textes, et notamment :
 - dates et intitulé de la formation
 - forme juridique de l'organisme
 - numéro de déclaration d'activité de votre organisme de formation,
 - numéro d'immatriculation au registre du Commerce et des Sociétés (SARL - SA),
 - numéro SIRET ou SIREN pour les Associations (avec ou sans salariés).
 - Date paiement de la facture
 - numéro URSSAF si statut organisme travailleur indépendant

Vous avez noté que la facture devra être adressée et libellée au nom du stagiaire. Il lui appartiendra, ensuite, de la transmettre pour paiement à l'ANFH, accompagnée des attestations de présence mensuelles. L'ANFH effectuant les règlements par virement bancaire, un relevé d'identité bancaire ou postale devra être joint à la première facture.

Je vous précise par ailleurs, que :

- l'intervention de l'ANFH, en tant que tiers payant, ne modifie pas le lien de droit contractuel entre l'agent bénéficiaire d'un CFP et votre organisme,
- le règlement ne pourra être effectué si l'ANFH n'a pas reçu les attestations de présence à la formation (cf. le modèle joint),
- l'ANFH ne procédera à aucun paiement direct à votre organisme en cas d'annulation totale du dossier, quel qu'en soit le motif,
- l'ANFH cessera tout paiement direct à votre organisme en cas d'abandon en cours de formation,
- les factures devront parvenir à l'ANFH dans le trimestre suivant la fin de la formation, ce délai dépassé aucun paiement ne pourra être assuré.

Je reste, ainsi que l'équipe de la délégation régionale, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marc DUMON
Délégué PACA



Dossier suivi par : **Audrey DAVID** - Tel 04 91 17 71 36 - a.david@anhf.fr

PJ :

- 1 attestation présence

ATTESTATION DE PRÉSENCE

MOIS..... 202....

Immeuble CMCI
2 Rue Henri Barbusse
CS 20297
13232 MARSEILLE CEDEX 1

MONSOURIA HENIFI

SUIVI PAR Audrey DAVID
Tel : 04 91 17 71 36
a.david@anh.fr

Dossier N° 135/2023/60093

FORMATION : **AGENT DE TRAFFIC AERIEN**
ORGANISME : **PHT FORMATION**

Lieu de formation : _____

Lieu de stage : _____

JOUR	DATE	NBRE HEURES	Présence selon Légende	JOUR	DATE	NBRE HEURES	Présence selon légende	OBSERVATIONS : Motifs absences, maladie, retards ...
Lundi				Lundi				
Mardi				Mardi				
Mercredi				Mercredi				
Jeudi				Jeudi				
Vendredi				Vendredi				
Samedi				Samedi				
Dimanche				Dimanche				
Lundi				Lundi				
Mardi				Mardi				
Mercredi				Mercredi				
Jeudi				Jeudi				
Vendredi				Vendredi				
Samedi				Samedi				
Dimanche				Dimanche				
Lundi				Lundi				
Mardi				Mardi				
Mercredi				Mercredi				
Jeudi				Jeudi				
Vendredi				Vendredi				
Samedi				Samedi				
Dimanche				Dimanche				
Lundi				Lundi				
Mardi				Mardi				
Mercredi				Mercredi				
Jeudi				Jeudi				
Vendredi				Vendredi				
Samedi				Samedi				
Dimanche				Dimanche				

⇒ Une COPIE de cette attestation doit être adressée à l'établissement employeur

Cachet de l'organisme et signature du Responsable Pédagogique

Signature du stagiaire

Cachet et signature du Responsable de l'établissement employeur (OBLIGATOIRE pour le suivi de formation à distance)

Légende à utiliser :					
C	Cours présentiel	F	Fermeture de l'organisme (vacances scolaires, universitaires, fériés...)	CA	Congés Annuels posés par le stagiaire
D	Cours distanciel	A	Absence stagiaire	FOAD	Nombre d'heures de travail en formation en distance en accord avec le nombre de jours accordés par l'établissement employeur
S	Stages	E	Examens		